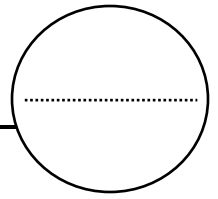




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 6 juin 2023

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 6 juin 2023 à compter de 20h00. La séance du conseil se tient dans la salle du conseil au 505 rue Frontière à Hemmingford.

Sont présent(e)s

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Roy Catto, conseiller n° 2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
M. Jonathan Mailloux, conseiller n° 4;
M. Jayne McNaughton, conseillère n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Est également présente

Michael Krohn, Directeur général et
Greffier-trésorier
Pascale Giroux, DGA, GTA et
Coordonnatrice des travaux publics

Est absent(e) :

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2023-06-121

1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2023-06-122

2A - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2023

Il est proposé par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2023-06-123

2B - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MAI 2023

Il est proposé par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2023 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

3 DÉLÉGATION

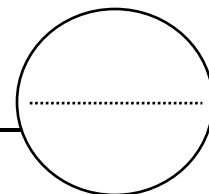
2023-06-124

4A DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DE 2022

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire, M. Drew Somerville, fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel que vérifié par la firme comptable LLG CPA lequel rapport est déposé séance tenante et sera affiché sur le site Internet de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 6 juin 2023

2023-06-125

4B- AUDIT ET VÉRIFICATION DU RAPPORT FINANCIER 2022 - PAIEMENT FACTURE LLG CPA INC.

Considérant que la firme comptable LLG CPA INC. a réalisé l'audit et a fait la vérification du rapport financier de l'année 2022 ;

En conséquence, il est et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité procède au paiement de la facture no. 26571 de LLG CPA INC. pour la réalisation de l'audit et de la vérification du rapport financier 2022 au montant de 19,718.21\$ incluant les taxes, tel que prévu au budget et de prendre les fonds à même le compte **02-130-00-413**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2023-06-126

4C - OCTROI D'UN MANDAT À LLG CPA INC POUR LA RÉALISATION D'UN AUDIT DES FACTURES POUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS POUR L'AV CHAMPLAIN - FIMEAU ET POUR RECYC-QUEBEC

Considérant que pour recevoir la subvention de FIMEAU, un audit des factures payées pour les travaux sur l'avenue Champlain est requis;

Considérant que pour bénéficier d'une subvention de Recyc-Quebec un audit des factures payées pour les pour les matières recyclables est requis;

Considérant que la firme comptable LLG CPA INC. a été sélectionné pour réaliser l'audit des factures pour les travaux effectués sur l'avenue Champlain (FIMEAU) et pour la collecte, transport et traitement des matières recyclables;

En conséquence, il est et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité accordera LLG CPA INC. le mandat de vérification des factures pour les travaux effectués sur l'avenue Champlain et pour la collecte, transport et traitement des matières recyclables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2023-06-127

4D - FONDS RÉSERVÉ AUX DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION

Attendu que ce poste comprend les ressources servant à couvrir le coût de la prochaine élection pour les municipalités et les MRC dont le préfet est élu au suffrage universel direct;

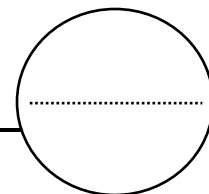
Attendu que ce poste est constitué en vertu de l'article 278.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022, entré en vigueur le 1er janvier 2022;

Attendu que le fonds est constitué des sommes qui y sont affectées annuellement et des intérêts qu'elles produisent. Le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers qu'un fond réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection soit créé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 6 juin 2023

2023-06-128

5A ORGANISATION MUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE (OMSC)

Considérant que la municipalité doit nommer des personnes sur le comité municipal de sécurité civile qui auront le mandat de coordonner les efforts de la Municipalité du Village de Hemmingford lors d'un sinistre ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le conseil désigne officiellement les membres de l'organisation municipale de sécurité civile du Village de Hemmingford, par leur fonction municipale et responsabilité de mission:

- M. Michael Krohn, Directeur général Village, responsable de la mission communication;
- Christopher Hill, conseiller Village, mission Support administratif /logistique du centre de coordination ;
- Mme Pascale Giroux, Directrice générale adjointe, Greffière-trésorière adjointe et coordonnatrice de travaux publics Village, missions Services techniques, travaux publics et transport;
- M. Yves Gauthier, technicien en travaux publics Village, missions Services techniques, travaux publics et transport, en remplacement de Mme Giroux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

6A RAPPORT DE LA COORDONNATRICE DES TRAVAUX PUBLICS

Madame Pascale Giroux, coordonnatrice des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de voirie durant le mois de mai 2023.

2023-06-129

6B ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE ET D'ABRASIF HIVER 2023-2024

Attendu que la Municipalité du Village de Hemmingford a fait des demandes de prix pour l'achat de sel de déglacage pour l'hiver 2023-2024 ;

Attendu qu'il reste une quantité suffisante du vieux mélange (sel et abrasif) des années antérieures au point de dépôt mais qu'il serait bon d'ajouter seulement du sel pour la saison 2023-2024 afin de renforcer le mélange;

Attendu que La municipalité a reçu les soumissions suivantes pour la fourniture de 18 tonnes de sel à déglacage, livré au point de dépôt de la municipalité :

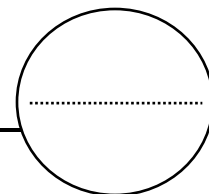
Entreprises	Montant (Tonne métrique) incluant livraison	NOTES (avant taxes)
Compass Minerals Canada corp	113.30\$ T.M.	Total = 2039.40\$
Cargill	Prix pas disponible	Total = N/A
Agrégat St-Clotilde	Prix pas disponible avant Août	Total = N/A
Sel du Nord	175,00\$ T.M.	Total = 3150.00\$
Sel Warwick	131,00\$ T.M.	Total = 2358.00\$

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- D'approuver l'achat du sel à déglacage pour une quantité de 18 tonnes métriques de la compagnie Compass Minerals Canada pour l'hiver 2023-2024 au coût ci-haut mentionné et tel que prévu au budget;
- D'autoriser le directeur général et coordonnatrice des travaux publics à signer tout document relié à ce dossier;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 6 juin 2023

7A RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 67 959 gallons par jour durant le mois de mai. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

9A RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPALE

M. Michael Krohn, Directeur général, dépose le rapport des permis délivrés durant le mois de mai 2023.

Nombre de permis émis délivrés:	0
Valeur des travaux :	0 \$

2023-06-130

10B - PATINAGE LIBRE ET AUTRES ACTIVITÉS – CENTRE SPORTIF RÉGIONAL LOUIS CYR

Considérant que le conseil municipal de Napierville a signé une entente avec le Centre sportif régional Louis Cyr pour la location de l'aréna pour des activités durant toute l'année ;

Considérant qu' en échange d'une quote-part payée à la municipalité de Napierville, les citoyens du Village de Hemmingford pourront participer aux activités organisées jusqu'en avril 2024 ;

Considérant que la quote-part 2023-2024 est de 865.98 \$ (calculé pour une population de 849 personnes) ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que la Municipalité procède au paiement de la quote-part 2023-2024, au montant de 865.98 \$ afin que les citoyens du Village puissent participer gratuitement aux activités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

CORRESPONDANCE

2023-06-131

11A DON AU CAMPING CANNE DE BOIS POUR L'ACCÈS GRATUIT AU SITE POUR LES CITOYENS DE HEMMINGFORD

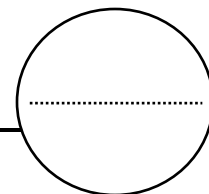
Considérant que le camping Canne de bois fera des célébrations pour la Saint-Jean Baptiste le 24 juin 2023 ;

Considérant que le camping demande à la municipalité du Village qu'en échange d'un don, l'accès au site sera offert gratuitement aux citoyens de Hemmingford;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire un don de 300\$ au Camping Cannes de bois pour la tenue de l'évènement. Poste de la dépense : 02-702-90-990.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 6 juin 2023

2023-06-132

11B – DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE HAVELOCK CONCERNANT LA SITUATION INHUMANE DES DEMANDEURS D'ASILE

- Attendu que le 25 mars 2023, un nouveau protocole a l'Entente sur les tiers pays sûrs (ETPS) est entré en vigueur sur l'ensemble des 8 891 km de la frontière canado-américaine;
- Attendu que tout demandeur d'asile doit demeurer non détecté pendant 14 jours afin de présenter une demande d'asile, ce qui le rend encore plus à risque et vulnérable à l'exploitation par les passeurs et les trafiquants;
- Attendu qu' en 2022, un total de six personnes à la frontière canado-américaine, y compris une personne décédée d'hypothermie à St -Bernard-de-Lacolle et à la fin de mars 2023, huit personnes de Roumaine et d'Inde sont mortes en tentant d'entrer aux États-Unis par la réserve d'Akwesasne;
- Attendu qu' au fil des ans, de nombreux autres ont souffert de la perte de doigts et d'orteils à cause de gelures en tentant de traverser la frontière avec l'aide de passeurs et de trafiquants;
- Attendu que le nouveau protocole de ETPS mettra les gens entre les mains des passeurs et des trafiquants, qui exploitent leur désespoir et leur vulnérabilité;
- Attendu que les personnes vivant directement à la frontière (et bien d'autres) craignent que ces nouvelles politiques n'entraînent une augmentation du nombre de personnes désespérées qui franchissent la frontière internationale avec l'aide de passeurs et de trafiquants d'êtres humains, mettre leur vie et celle de leurs enfants en danger;
- Attendu que la municipalité de Havelock, avec toutes les autres communautés frontalières sera témoin de ces tragédies continues et se retrouvera dans une situation où elle sera confrontée à la demande d'aide de demandeurs d'asile désespérés, perdus et abandonnés par les passeurs et les trafiquants d'êtres humains;
- Attendu que la municipalité de Havelock a adopté la résolution 2023-05-107 demandant au gouvernement du Canada d'aller de l'avant avec la ETPS actuelle et de permettre aux gens d'entrer au pays aux points d'entrées officiels partout au pays en toute sécurité et avec dignité humaine. Ce faisant, le passage de clandestins et la traite des personnes diminueront, offrant une plus grande sécurité aux demandeurs d'asile et une plus grande paix et un plus grand confort à tous les citoyens dans leur vie quotidienne tout en demeurant à la frontière canado-américaine;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de supporter la résolution 2023-05-107 adoptée par le conseil municipal de Havelock le 4 mai 2023 d'examiner et de corriger la situation inhumaine des demandeurs d'asile le long de la frontière canado-américaine;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

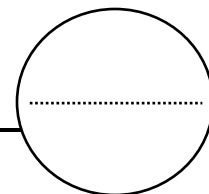
QUESTIONS DIVERSES

2023-06-133

12A - MANDAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS DE CONSULTANT EN URBANISME

- Attendu que il y a un besoin d'assistance technique aux personnes responsables de l'application des règlements d'urbanisme;
- Attendu que le conseil a pris connaissance de l'offre de service #23105 de la firme W

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 6 juin 2023

Urbanisme, datée du 24 mai 2023;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'octroyer le mandat pour des services professionnels de consultant en urbanisme et d'acheter une banque de 60 heures d'une somme de 4 800\$ plus les taxes applicables de la firme W Urbanisme Inc.

Que ce conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité, le contrat précité ainsi que tout autre document nécessaire en lien avec la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2023-06-134

**12B - DEMANDE DE PIIA #2023-05-0002 AU 567, AVENUE CHAMPLAIN
(RÉNOVATION EXTÉRIEURE)**

- Attendu que la présente demande de PIIA # 2023-05-0002 vise l'approbation du type de matériel et couleur choisie pour la rénovation extérieure prévue sur la totalité du bâtiment principale;
- Attendu que que les matériaux pour la rénovation extérieure seront composés d'un revêtement de panneau (clin) de fibre de bois (CanExel ou LP Expert finish) de couleur bleu;
- Attendu que les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont vu la couleur et le modèle de matériaux proposé par le requérant;
- Attendu que les travaux sont conformes aux règlements d'urbanisme de la Municipalité du village de Hemmingford;
- Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) estime que le projet respecte les critères et objectifs du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) no. 298.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité de **recommander** au conseil d'accepter la demande de PIIA # 2023-05-0002 telle que déposée et décrite ci-dessus.

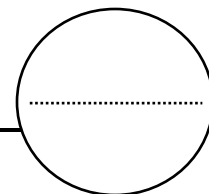
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2023-06-135

**12C - DEMANDE DE PIIA #2023-05-0003 AU 564, AVENUE CHAMPLAIN
(RÉNOVATION EXTÉRIEURE)**

- Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme prennent connaissance d'une demande de permis de rénovation # 2023-05-0024 pour le 564, Avenue Champlain qui est dans la zone HA-12 qui est soumise au PIIA;
- Attendu que la présente demande de PIIA # 2023-05-0003 vise l'approbation du type de matériel et couleur choisie pour la réfection complète de la toiture ainsi que le changement de cinq ouvertures (fenêtres) au 2^e étage du bâtiment principal;
- Attendu que que le matériel pour la toiture sera composé d'un revêtement de tôle conservant le caractère intégral de la toiture d'origine, de couleur silver;
- Attendu que que le matériel pour le changement des ouvertures seront en PVC, de couleur blanches (même dimension que l'existant);
- Attendu que les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont vu la couleur et le modèle de matériau proposé par le requérant pour la toiture et les ouvertures;
- Attendu que les travaux sont conformes aux règlements d'urbanisme de la Municipalité du village de Hemmingford;

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 6 juin 2023

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) estime que le projet respecte les critères et objectifs du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) no. 298.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité de **recommander** au conseil d'accepter la demande de PIIA # 2023-05-0003 telle que déposée et décrite ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2023-06-136

**12D – ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ À RESPECTER LE GUIDE
RELATIF AUX MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION
GOUVERNEMENTALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ
(PROGRAMMATION N.04)**

Attendu que La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

Attendu que La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers de la municipalité du Village de Hemmingford que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux N.04 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

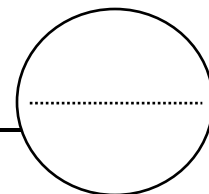
La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux N.04 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 6 juin 2023

2023-06-137

13 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 6 JUIN 2023

Considérant que M. Michael Krohn, le Directeur général et Greffier-trésorier confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 6 juin 2022, soit dans le budget 2023, ou par une appropriation de surplus ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford que les comptes payés du 3 mai au 6 juin 2023 soient acceptés au montant de 78 230,38\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 6 juin 2023 soient payés au montant de 223 871,69\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-06-138

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20:09.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

Drew Somerville, Maire
Maire.

Michael Krohn
Directeur général et Greffier-trésorier

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 6 juin 2023.
